



Question pour resilier le bail sans preavis pour une location d'u

Par **cato27**, le **18/02/2010** à **12:30**

Bonjour, je suis locataire d'une maison et celle-ci n'a pas de volets , j'ai ete cambrioler , bien sur l'assurance n'a rien rembourser sur le prejudice, est-ce une raison pour casser le bail.merci d'avance salutions.